



ELEVAGE DE PORCS DE PLEIN AIR

POUR UNE BIOSÉCURITÉ ADAPTÉE

Le 25 novembre dernier, s'est tenue au Mans la journée technique du porc biologique organisée par l'ITAB où il fut question de génétique, qualité de viande et biosécurité. La présentation des résultats de l'expérimentation nationale sur la biosécurité dans les élevages plein air en filière avicole et porcine a été un moment clé. Cet article se concentre sur le cas des porcins.

En 2018, le plan d'action: « Organisation de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre la peste porcine africaine » a été mis en place par le ministère de l'Agriculture. La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) a rédigé une instruction technique. Pour aider les élevages porcins, l'outil informatique professionnel : l'audit Pig Connect (voir article du numéro 26 de ProFilBio sur le sujet) qui vise à mettre en place les normes de biosécurité a été développé. Mais devant la difficulté des élevages de plein air à s'y conformer, la construction d'un modèle dédié à ces derniers a été demandé par la Confédération Paysanne et la FNAB.

Une expérimentation co-pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le FADEAR, l'IFIP et l'ANSES a ainsi débuté en 2022 sur 92 élevages de volailles et 52 élevages de porcs de plein air, en grande majorité certifiés en AB.

La méthode

Deux grilles d'analyses des risques sanitaires porcs et volailles ont été développées et testées dans les élevages impliqués dans le projet. Cette grille permet d'évaluer finement et prioritairement la pression de la faune et particulièrement les suidés sauvages, ainsi que les risques de diffusion et de propagation à l'intérieur du périmètre de l'élevage de certains pathogènes d'intérêt en santé animale ou publique. Contrairement aux audits « classiques » utilisés en élevage, elle ne mesure pas les écarts à la réglementation, mais plutôt les écarts entre le niveau d'exposition et le niveau de maîtrise du risque, proposant ainsi une nouvelle approche d'évaluation de la biosécurité, a priori mieux adaptée aux systèmes plein air.

Les résultats

L'expérimentation a permis de mieux comprendre les principaux points critiques rencontrés en élevage plein air bien au-delà du risque « faune sauvage ».

Ainsi et souvent dans un contexte de forte pression, en majorité de sangliers, ce sont la circulation des véhicules et la fréquentation de la zone d'élevage par des animaux domestiques qui se sont révélées être les points critiques majeurs relevés.

Des axes d'amélioration ont été identifiés dans la maîtrise des risques liés à la circulation des porcs hors et dans la zone d'élevage, à la gestion des cadavres, ainsi que dans les mesures prises afin de limiter les risques d'introduction de pathogènes en zone d'élevage via le personnel.

Ces résultats soulignent l'intérêt d'intégrer une approche fondée sur l'analyse de risque dans la réglementation, afin de prendre en compte la diversité des contextes d'exposition. En effet, un non-respect formel de la réglementation dans

un élevage peut se révéler, dans certains cas, motivé par un niveau de risque faible. Ce faible risque ne doit cependant pas faire renoncer à un système de protection fonctionnel pour l'éleveur, les porcs et les divers intervenants.

Zoom en Haute-Vienne

17 audits Pig Connect ont été réalisés par Agrobio 87. Les résultats mettent en évidence le lien entre la densité d'élevages dans le périmètre de la ferme, les flux de véhicules et les volumes de productions qui influent directement sur le nombre d'intervenants dans l'élevage. Il apparaît que le niveau de risque est faible avec une moyenne de production de 50 porcs charcutiers par élevage, géré par une seule personne, réalisant le transport des animaux et n'ayant aucun matériel en commun avec d'autres élevages. De plus, aucun des éleveurs ne pratiquant la chasse, le risque de contamination en est minoré d'autant ; néanmoins aucun ne sera qualifié conforme par l'outil. Enfin, dans la majorité des cas, les zones d'élevage et professionnelle sont les mêmes. On parle alors de zone d'élevage élargie, le SAS se trouvant en entrée de zone professionnelle.



Des préconisations

Plusieurs recommandations visant à améliorer et utiliser un outil d'analyse des risques sanitaires ont été émises suite à cette expérimentation.

- Déployer les grilles d'analyse des risques sanitaires et en assurer le suivi par une instance élargie.
- Renforcer la surveillance de l'avifaune et évaluer les moyens permettant de diminuer la fréquentation des parcours par l'avifaune.
- Élargir le recueil d'informations sur les systèmes de clôture existants.
- Compléter l'identification de pratiques alternatives de prévention du risque sanglier en élevage porcin plein air, en explorant de nouvelles méthodes.
- Réaliser des expérimentations ciblées sur les alternatives de maîtrise du risque « sanglier ».
- Objectiver les atouts des systèmes d'élevages de porc plein air, au moyen d'enquêtes épidémiologiques à conduire en situation de crise liée à la peste porcine africaine (PPA).
- Poursuivre les travaux sur le zonage (public, professionnel et élevage) pour maintenir une dynamique de recherche sur les mesures de type « SAS ou local sanitaire » et « zonage », tel que défini actuellement, dont l'efficacité reste à objectiver scientifiquement dans les élevages plein air à faible risque.
- Poursuivre les travaux sur la flore bactérienne des bâtiments pour comprendre l'évolution et caractériser d'éventuels effets protecteurs.

Rédigé par

Fabrice ROCHE,
Conseiller en élevage bio,
Bio Nouvelle-Aquitaine
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com

Crédit photos

Bio Nouvelle-Aquitaine

Pour citer cet article

Fabrice ROCHE (Bio Nouvelle-Aquitaine). Élevage de porcs de plein air, pour une biosécurité adaptée. ProFilBio numéro 27. Mars 2026.



Exemple de contrôle de l'enherbement des clôtures fixes



Exemple d'aire de chargement



Exemple de SAS bon marché